



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 113471

Texte de la question

M. André Chassaigne appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les chiffres publiés sous l'égide de la direction régionale du travail et de l'emploi et de l'URSSAF concernant l'évolution de l'emploi dans les secteurs d'activité économique en Auvergne, relatifs au premier trimestre 2006. À la lecture du bulletin publié, il ressort que le secteur d'activité des postes et télécommunications a progressé, sur une année, en emplois intérimaires de 50,3 %. Sur cette même période, les offres d'emploi ANPE dans ce secteur ont progressé de 41,7 % alors que le nombre de déclarations unique d'embauche a chuté de 21,7 %. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser si ces chiffres démontrent bien un accroissement du recours à du personnel non titulaire, par contrat intérimaire, et quelles sont les missions confiées aux personnels ainsi embauchés.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113471

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13141